DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

17 MARS 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication dans la cadre d'un appel à projet « Street Art »

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 21 mars 2016
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 18 mars 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 mars 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services

Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

==========

L'an deux mille seize, le 17 mars à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10 mars deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY
Monsieur PETROVIC à Monsieur ROUSSEAU
Madame MACE à Madame BOUTIN
Madame AGUINET à Madame PEUGNET
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur CAMASSES
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Monsieur VILLEFAILLEAU

N° DE DOSSIER : 16 C 01

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DANS LE CADRE D'UN APPEL A PROJET « STREET ART »

RAPPORTEUR : Monsieur PÉRICARD

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

La Ville de Saint-Germain-en-Laye accueillera la première édition du Festival de Street Art intitulée « Dansez sur les murs » au cours du mois de mai 2016.

Le Street Art est un art urbain qui a comme objectif de réinscrire l'art au cœur de la ville et de véhiculer des valeurs d'échange et de partage à destination de toutes les classes sociales et de tous les âges. Devenu une expression artistique majeure, il attire un large public curieux de créativité et d'innovations.

La direction artistique du festival a été confiée à la Galeriste Claire PRAT-MARCA qui sera également le commissaire de l'exposition. Des partenariats seront noués avec les établissements scolaires, les centres sociaux culturels et LA CLEF autour d'un projet commun.

Neuf artistes ont été retenus pour faire découvrir les différents courants issus de cet art. Les quartiers de la Ville seront reliés entre eux au travers de réalisations extérieures et éphémères et d'expositions qui se dérouleront au sein de l'Espace Vera, de la salle des Rotondes et à LA CLEF.

La Ville souhaite solliciter le concours du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de son appel à projet « Street Art » et mobiliser des crédits au titre du soutien à la création. Le montant de la subvention demandée est de 8 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter l'attribution de subventions au titre de l'année 2016, auprès du Ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'appel à projet « Street Art »
- signer tous les documents s'y rapportant

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter l'attribution de subventions au titre de l'année 2016, auprès du Ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'appel à projet « Street Art »,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye